



BOIS LE ROY

ECHOS DES FORETS



Sommaire:

- | | |
|--|--|
| 1 Bonnes vacances | 9 La Fête de la Peinture - L'O.S.S.U.A.P. |
| 2 Infos santé | 10 Le Sylva club |
| 3 Etat-civil, En bref... | 11 La Gymnastique volontaire - Le Péricolaire |
| 4 Hommage à M. Lionel Allain | 12 L'A.M.S. |
| 5 Hommage (suite) - La Chacoulienne - Animations | 13, 14, 15 Le Conseil Municipal du 19 avril 2011 |
| 6 La C.C.P.N. - Les bouchons | 16 La Fête du village |
| 7 Les Amis du Patrimoine - Les Dicos des 6èmes | |
| 8 Les P'tits Jardiniers - La mare de Boiteau | |

INFOS SANTE

PERMANENCES PHARMACIES	
En juillet & août 2011	
3 juillet	DALDOSS
10 juillet	LEPORTIER
14 juillet	SIGNOL
17 juillet	DELAPORTE
24 juillet	HANS
31 juillet	TOMASI
7 août	CANTON
14 & 15 août	BONNET
21 août	SIGNOL
28 août	HANS
4 septembre	TOMASI

COORDONNEES DES PHARMACIENS		
BONNET	02 37 82 10 30	Bu
CANTON	02 3748 46 38	Marcilly
COLSON	02 37 41 46 10	Anet
DALDOSS	02 37 41 90 10	Anet
DELAPORTE	02 32 36 40 34	Ivry
Mme HANS	02 32 37 31 61	St André
Mr HANS	02 32 37 32 27	St André
LEPORTIER	02 37 62 23 90	Ezy
SIGNOL	02 32 36 76 56	La Couture
TOMASI	02 32 36 50 87	Bueil

Annuaire des médecins locaux

La Couture Boussey	Butelet Jean-Luc	02 32 36 78 57
	Bailly André	02 32 36 75 43
Croth	Luneau Charles	02 37 41 72 46
	Merlo Catherine	02 37 41 72 46
Ezy	Dupayrat Sandrine	02 37 64 66 53
	Flauw Pierre	02 37 64 70 14
	Jouveau-Dubreuil Yvain	02 37 64 60 66
Ivry la Bataille	Barbaray Florence	02 32 36 40 26
	Lhasbellaoui Fabienne	02 32 26 05 13
	Pertel Claire	02 32 36 40 26
	Poisson Dominique	02 32 36 40 26
	Sapin Liliane	02 32 26 05 13
Marcilly	Abel Denis	02 37 48 49 04
Saint André	Dupuis Odile et Claude	02 32 37 54 06
	Monteux Guy-Marie	02 32 37 32 33
	Le Bail Francis	02 32 37 50 02
	Yon Frédéric	02 32 64 34 54

Besoin d'un médecin lorsque les cabinets médicaux sont fermés ? appelez le 02 32 33 32 32 (valable pour tout le département de l'Eure) En urgence uniquement, appelez le 15

- Naissances :** BELJAMBE Evann le :..... 11 mai 2011
 LAFON Louis le :..... 15 mai 2011
 ANGOT Manolo le :..... 16 mai 2011
 DADA Elena le :..... 14 juin 2011
 MALLERET Lucie le :..... 14 juin 2011
 ROSE Nathan le:.....23 juin 2011
- Mariage:** GADRAT Thierry et HURPY Nadine le : 11 juin 2011
- Nouveaux arrivés :** M.Mme HAGAN/PIAUGE Neil - rue des bruyères
 M.Mme GOUVERNAIRE Arnaud - rue de boiteau
 M.Mme LENORMAND Daniel - rue de fondsgueux
 M.Mme HOLLEY Damien - côte du torchon
 Mme LEMAGNE Nadine - côte à bertaux
- Décès :** ALLAIN Lionel le :3 juin 2011
 DESJARDIN Roger le :..... 15 juin 2011
 FACHE Jean le : 21 juin 2011

En bref..

- * **Le forum des associations** organisé par la commission " Vie et Locaux Associatifs, Jeunesse" de la municipalité se tiendra le **dimanche 4 septembre** de 14h à 17h sous un barnum, devant l'ancien arsenal à l'occasion de la Fête du village.
- * Le salon de coiffure "**L M coiffer** " est ouvert depuis le 1er juin aux horaires suivants:
 - Mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
 - Mercredi et vendredi 9 h à 19 h, non stop,
 - Samedi de 9 h à 17 h non stop.
- * Les **propriétaires fonciers** sont informés que le géomètre du cadastre se rendra dans la commune de BOIS LE ROI durant la période du **4 juillet au 3 août 2011** pour procéder aux opérations nécessaires à la mise à jour du plan cadastral. Ils voudront bien s'assurer du bon accueil qui sera fait au représentant de l'administration et faire en sorte qu'il puisse accomplir sa mission dans les meilleures conditions possibles.
- * **La sécheresse** : notre village est concerné par les dispositions préfectorales suivantes:
 - le remplissage des piscines est interdit depuis le 9 mai,
 - le lavage des véhicules est interdit sauf dans les stations professionnelles,
 - le lavage des voies, trottoirs, terrasses et façades doit être limité au strict nécessaire,
 - l'arrosage des potagers, parterres, pelouses et espaces verts est interdit de 10 à 20 H.
- * **A la mairie, du 1er au 31 août** il n'y aura qu'une permanence par semaine, le **mercredi de 9 h à 12 h**. En cas d'urgence, vous pouvez contacter un des adjoints aux numéros suivants:
 - 1er adjoint.....Jean-Pierre Dangoumau au.....02 32 31 16 70
 - 2ème adjoint.....Marianne Agueeff au..... 02 32 60 38 58
 - 3ème adjoint.....Jean-Pierre Montels au.....02 32 31 01 68
- * La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres, **soyons courtois et attentifs aux autres**. Faisons en sorte que nos haies et nos arbres n'empiètent ni sur la voie publique, ni sur la propriété voisine.
- * La "**Foire à tout**" aura lieu le dimanche 4 septembre, inscription et réservation de l'emplacement (10 € les 4 m linéaires, non divisibles) à la mairie aux heures de permanences. (Détails page 16)





Allocution de M. Jean-Pierre Morel.

Mon cher Lionel,

Nous voilà réuni pour la dernière fois et cette fois ce n'est pas autour d'une bonne table à dissenter sur les événements du moment. Après une longue période de souffrance, la vie s'en est allée.

Lionel, vous êtes né dans la Salle des Fêtes de notre village le 30 septembre 1931 et vous avez grandi jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale au 21 grande rue. C'est dans l'école qui ne disposait que d'une classe unique que vous avez passé votre certificat d'étude primaire. Diplôme important à cette époque car il sanctionnait les acquis fondamentaux que l'on attendait de la fin de ce cycle, savoir « Lire, écrire, compter »,

mais aussi connaître son histoire et sa géographie, c'était encore l'époque où l'on apprenait les préfectures et les sous préfectures de nos départements et territoires d'Outre mer.

En 1952 vous entrez à l'Ecole de Police de Paris où pendant 3 ans vous allez apprendre le métier de gardien de la Paix. Vous vous installez à Malakoff en 1955. A votre sortie de l'école de police vous devenez Gardien de la paix pendant 5 ans et vous rejoignez ensuite la section de la brigade motorisée de la police nationale.

En 1970 vous revenez dans le canton en vous rapprochant de Bois le Roy en habitant à Ezy s/eure, et vous intégrez le commissariat de la ville de Dreux. En Service, après un terrible accident où vous avez été percuté par une moto et après une année d'hospitalisation, votre carrière dans la police s'arrête.

Homme actif vous vous investissez dans cette commune d'Ezy sur Eure en vous occupant du club de football et vous occupez pendant plusieurs années la fonction de Président du COE. Vous avez été aussi l'un des initiateurs du Jumelage Ezy / Brensbarch. Enfin en 1991 vous revenez vivre à Bois le Roy et le 16 juin 1995 vous rejoignez l'équipe municipale avec le titre de troisième adjoint sous la présidence de Marcel Auger. En Mars 2001, Marcel Auger ayant décidé de ne pas se représenter après 36 années de mandat communal, vous avez été le principal acteur pour constituer la liste qui fut élue dès le premier tour. Après des échanges longs et émouvants vous aviez souhaité ne devenir que 1er adjoint en me demandant d'occuper le poste de maire.

Mon cher Lionel, vous êtes un amateur d'Art et de Musique, et en décembre 1995, vous avez avec Ghislaine Bobin, Annie Pivot, Raymonde Duclos, et Hélène Georges créé la commission Art et Culture. Cette équipe très active a réalisé sa première exposition en Octobre 1996 avec les artistes peintres de la Vallée Drouaise. Par la suite une année sur deux vous avez permis aux peintres de Bois le Roy et des communes voisines, d'exposer. Encore aujourd'hui cette tradition est maintenue et même à la fête de la peinture qui a eu lieu dimanche plusieurs peintres locaux ont exposé et peint sur la Place des Tilleuls. Les 6 et 7 octobre 2001, vous avez réalisé un de vos souhaits les plus chers: mettre à l'honneur des artistes qui étaient vos amis en exposant quelques unes des œuvres de Pierre BOCHOT qui était malheureusement décédé et en organisant dans notre église un récital de musique avec au piano Mme Andrée BOCHOT. Vous étiez fier et heureux de ces deux moments forts et bien des années plus tard vous en parliez avec toujours autant de bonheur.

Suite page 5

La musique, on le voit, était votre passion et le 1er mai 1999 vous avez organisé la première représentation de la Chacoulienne dirigée par Michel Lebescond avec lequel vous avez toujours entretenu des liens amicaux. Le concert de la Chacoulienne est devenu une institution et depuis chaque année en mai les orchestres de cette école viennent nous offrir le travail de leur saison. Cette année l'agenda n'a pas permis de le réaliser et c'est samedi dans cette église qu'ils se produiront. Ce concert sera le votre mon cher Lionel.

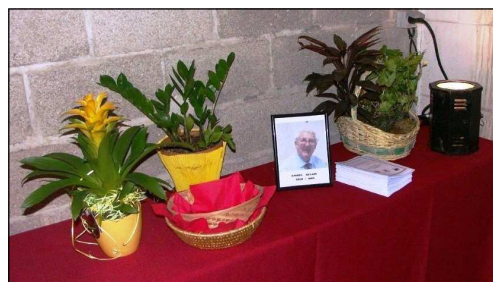
Mais l'Art et la Musique n'était pas votre seule passion, vous avez longtemps arpenté les chemins de nos plaines et de notre forêt avec vos collègues de la société de chasse et votre chien. Et lorsqu'à la fin de votre journée la besace était remplie vous vous adonniez à une autre de vos passions: la cuisine. Fin gourmet, toutes celles et tous ceux qui ont eu le plaisir de partager votre table se souviennent encore aujourd'hui des odeurs et des saveurs que vous saviez mettre en valeur, mais aussi fin critique vous ne laissiez rien passer si quelque chose n'était pas au top.

Mais vous avez mon cher Lionel une autre grande fierté, vos fils et vos petites filles. Je ne compte plus le nombre de fois où vous m'en parliez et lorsque l'un deux est revenu à Ezy sur Eure pour ouvrir un restaurant vous étiez le plus heureux des hommes.

En ces moments douloureux, je n'oublie pas Marie Jeanne qui a été à vos côtés jusqu'au moment où la vie vous a quittée. Voilà Lionel, le moment est arrivé non pas de dire adieu mais seulement au revoir. Je suis persuadé que votre éternité sera heureuse car vous allez reposer auprès de vos grands parents, dans votre cimetière, celui de Bois le Roy.

Le Concert de la Chacoulienne

du 11 juin dernier s'est déroulé avec le souvenir de Lionel Allain, organisateur, entre autres, depuis des années, de la rencontre annuelle de "La Chacoulienne" avec notre village.



Depuis plusieurs mois les musiques avaient été choisies dans le répertoire des musiques de cinéma ou de séries télévisées, avec les grands noms du genre: Michel Legrand, Nino Rota, Wladimir Cosma et John Williams.

Grâce à "La Chacoulienne" nous avons pu ainsi retrouver quelques airs familiers.

Un grand merci à tous, et à l'année prochaine.

MANIFESTATIONS PREVUES A BOIS LE ROY EN 2011

Quand ?	Qui ?	Quoi ?	Où ?
JUILLET	VACANCES		
AOÛT	VACANCES		
S 3	Septembre	Comité des Fêtes	Fête du Village, Feu d'artifice
D 4		Comité des Fêtes	Foire à tout
S 10 & D 11		Société de Chasse	Ball-trap annuel
			Friche
			Rues, Place des Tilleuls
			Rue de Boîteau

INFO → ÉNERGIE

Des conseils
neutres et gratuits
sur la maîtrise de
l'énergie et les
énergies
renouvelables



L'Allemagne fermera ses derniers réacteurs nucléaires à l'aube de 2022

Les émissions de CO2 ont atteint leur plus haut niveau historique en 2010, dépassant de 5% leur précédent record enregistré en 2008, a annoncé lundi l'Agence Internationale de l'Energie

Ce même jour, l'Allemagne décide d'abandonner l'énergie nucléaire à l'horizon 2022... en favorisant le recours aux énergies « propres », mais surtout en consommant moins, en consommant mieux...

Mais comment maîtriser notre consommation sans perdre en confort ?

Pour en discuter, venez nous rencontrer à la permanence d'information :

Le 3^{ème} mardi du mois, de 14 h à 16 h
Siège de la Communauté de Communes La Porte Normande
Saint André de l'Eure

Espace Info-Energie 27
12, bd Georges Chauvin - BP 734 - 27007 EVREUX CEDEX
02 32 39 89 93 - mbailly.eie27@hd27.com

L'EURE



La récolte des bouchons.



Depuis septembre 2000 la collecte des bouchons sur le canton de St. André est une belle réussite, mise au profit des personnes handicapées.

Courant septembre nous pourrons vous montrer à quoi servent tous les bouchons récoltés.

En attendant vous pouvez vous informer sur les sites internet :
<http://www.bouchons276.org/>

et <http://www.youtube.com/watch?v=IjqrkGeewbM>

Pour ce qui concerne le canton de St André c'est Mme Baubion qui est la responsable des opérations.

Vous pouvez la contacter au 02 32 37 29 77.

L'association «les amis du patrimoine sylvirégisien» a 7 ans !

Elle a «pour but de valoriser le patrimoine historique, culturel, naturel de Bois le Roy ainsi que des communes environnantes lorsqu'un lien les y attache...».

Elle «peut mettre en œuvre des projets de revalorisation et de restauration de sites, objets d'art, en collaboration avec les autorités et institutions compétentes...»

Elle «peut organiser des manifestations et visites, concevoir des documents..., à titre onéreux ou gratuit...»

Depuis septembre 2003, un concert a été organisé chaque année dans l'église Saint Jean-Baptiste à l'occasion des « journées européennes du patrimoine » ainsi que des balades du patrimoine, à la découverte de notre département. Des recherches dans les archives et auprès des anciens ont permis d'élaborer des fascicules sur le « toponyme de BOIS LE ROY », «l'histoire de la grange cisterciennes des CHEZES» ou encore «la libération du village en août 1944».

Aujourd'hui l'association est investie, par convention avec la commune et la Fondation du Patrimoine, de la tâche de **susciter des animations** destinées à **collecter des fonds** pour aider à la restauration de notre église du 16^{ème} siècle.

L'association participera à la « foire à tout » lors de la fête du village, le **dimanche 4 septembre** prochain. La recette sera entièrement reversée à la **Fondation du Patrimoine** au bénéfice de la restauration de notre église. Notre stand sera constitué uniquement **d'objets déposés par de généreux donateurs** (petits bibelots, vaisselle, petits meubles ... livres, papiers et périodiques anciens. (NI vêtements, NI jouets, NI livres de poche ou d'ouvrages pour enfants).

Aidez-nous ! Explorez vos placards, caves et greniers, soyez généreux et **donnez !**

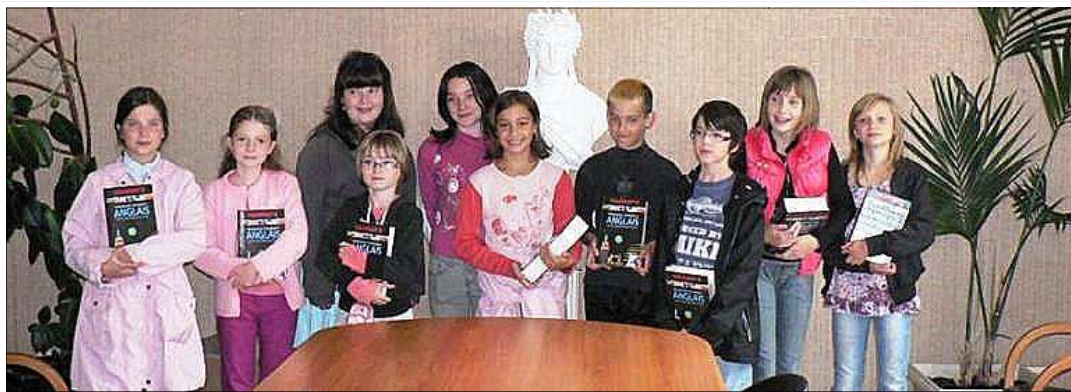
La collecte et le dépôt des objets s'effectueront **uniquement** du **4 au 7 juillet** de **10 h à 12 h** et **à partir du 16 août** de **10 h à 12 h** du **mardi au vendredi**

Chez les Luys : **40 grande rue** ou chez les Mérand : **2 rue de la mairie**

Merci de déposer vos dons dans des cartons avec vos noms adresses, n° de téléphones et liste des objets. Tous les objets non vendus seront restitués à leurs propriétaires.

Enfin si la sauvegarde de notre patrimoine est pour vous un devoir de mémoire à transmettre aux jeunes générations si, pour ce faire, les recherches dans les archives, balades du patrimoine, concerts et convivialité vous séduisent, rejoignez nous !

Amis.patrimoine@free.fr



Sous la houlette de Marianne, c'est le samedi 18 juin à 11 h qu'a eu lieu la remise des dictionnaires ,Français - Anglais récompensant les enfants passant en 6ème

Les "p'tits jardiniers"



compétence et disponibilité. Nous aimerions que plus de parents accompagnent les enfants visiter ce jardin qui, après tout, leur appartient.

L'équipe fleurissement

Projet de restauration de la mare de BOITEAU

La restauration de cette mare séculaire reste une de nos priorités et nous avons recueilli de nombreuses informations sur la manière de la restaurer dans le respect de la biodiversité et dans la maîtrise du coût de l'opération.

Le 21 juin dernier, nous avons rencontré l'animatrice du programme LEADER ainsi que les Maires de deux villages voisins qui se trouvent dans un cas similaire au nôtre.

Chacun a pu définir sa problématique et nous avons décidé de mettre en œuvre un *projet partagé* dont les modalités sont :

- Réaliser un diagnostic et établir un plan de gestion ;
- Créer un groupement de commandes ;
- Suivre les travaux ;
- Entretien et valoriser les mares ;

La mare de BOITEAU nécessite notre attention mais une intervention inopinée risquerait de causer des dégâts irréversibles

Ainsi, le diagnostic ne peut être mené que dans la période allant de février à juin afin d'observer l'évolution de la faune et la flore ;

Ensuite, les travaux de remise en état et de plantation sont sensés se mettre en place en automne selon le niveau de la mare.

La mare de BOITEAU est un élément du patrimoine de BOIS LE ROY et nous ferons en sorte qu'elle le reste.

Pour cela, nous remercions les visiteurs de respecter cet espace de vie en s'abstenant de jeter des débris de toute nature.

L'équipe fleurissement

La Fête de la Peinture 2011



Lors de l'assemblée générale de l'OSSUAP (**O**rganisation des **S**auveteurs **S**ecouristes d'**U**rgence et d'**A**ide à la **P**opulation) la ville de Bois Le Roy a été mise à l'honneur avec la remise d'un tableau d'honneur représentant l'emblème de leur association et une exposition photos dans la salle de l'assemblée représentant leurs activités dans Bois le Roy. L'association est constituée de bénévoles. Son but est de venir en aide aux victimes de grandes catastrophes.



Des stages de secourisme ont été donnés dans notre village :

- ★ premiers secours (PSC1, PSE),
- ★ défibrillateur,
- ★ extincteur.

Ces stages seront reconduits prochainement en fonction des demandes.

Informations et inscriptions au forum des associations, lors de la Fête du village, le dimanche 4 septembre.



« JUIN GRIS ET ORAGEUX, ANNONCE NOVEMBRE NEIGEUX . »

« PLUIE DE JUIN, DÉTRUIT PAIN ET VIN. »



« LE DÉSIR FLEURIT, LA POSSESSION FLÉTRIT TOUTES CHOSES. »

MARCEL PROUST



Bien que ces dictons soient pessimistes, gardons le sourire : les vacances sont à notre porte, et pour chacun ce sera un plaisir de partir pour changer d'air, apprécier les jeux sur la plage



faire des randonnées en montagne ou tout simplement



retrouver famille et ami(e)s.



Les plus grands auront les résultats d'examens, et nous sommes de tout cœur avec eux pour que ce soit positif ; Ce sera la récompense d'une année de travail !

Le mois de mai s'annonçait très beau puisque le 06 Nicole et Lucien Minot fêtaient leurs 50 ans de mariage entourés de leurs nombreux enfants, petits enfants et arrière petits enfants.

Quelle jolie réunion familiale et amicale !

Nous leur souhaitons d'autres nombreuses années de bonheur.

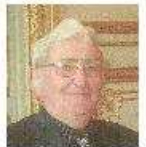


Mais il y a aussi ceux qui nous ont quitté et ont laissé leur famille dans la peine.

Notre club a perdu 2 de ses adhérents à quelques jours d'intervalle, et nos pensées sont pour eux, Après bien des souffrances ils ont mérité de reposer en paix,

Ils laissent un grand vide autour d'eux, tant dans leur famille qu'auprès de leurs ami(e)s.

Nous n'oublierons pas Lionel Allain qui a occupé la fonction de vérificateur aux comptes dans notre club, et Roger Desjardins.



Notre sortie à Bagnoles de l'Ormea été très agréable, mais la date du vendredi 13 ne nous a pas porté chance ! Le principal est de se retrouver et de passer un agréable moment tous ensemble, ce qui a été le cas.

Comme chaque année, le Club a offert gâteaux et bulles le 17 juin, à l'occasion de la fête des Mères et des Pères. Les personnes qui avaient pu se joindre à nous, malgré les aléas de la vie, ont apprécié les délicieux mokas de notre pâtissier, et nos amis musiciens, toujours dynamiques, nous ont permis de danser pendant plusieurs heures.

Notre voyage au Mont Saint-Michel et Villedieu les Poêles les 15 et 16 septembre s'annonce bien et cela nous ravit.

Le 30 novembre nous irons voir un magnifique spectacle au Cadran à Evreux « Les Flammes de Paris 1789. »

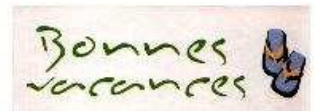


Il faut déjà penser à 2012 ! C'est ce que nous avons fait un proposant le vendredi 20 janvier 2012 « Age Tendre et Tête de Bois » qui se produit pour la 6^e saison.

Pour toutes ces sorties, si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez vous inscrire – dans la limite des places – en prenant contact avec Françoise Lefeuvreau 02 32 37 34 41 (à partir de 19 h de préférence)

Exceptionnellement, notre Club sera fermé tout le mois de juillet.

Nous vous souhaitons à toutes et tous d'agréables vacances ensoleillées, d'oublier vos soucis et bon repos !



A l'approche de la période estivale, c'est la fin des séances de gym pour l'année 2010/2011 !

Une marche en matinée sur les coteaux d'Ivry la Bataille ! En soirée un «repas partage» pour nous retrouver en famille et passer un moment de convivialité ! C'est ça aussi la GV...

En juillet, si le temps est élément, lundi soir «vélo» sur le plateau de St André...
Et marche le mercredi soir...

Nous nous retrouverons à la fête du village au FORUM des associations.
Venez nous rencontrer, nous ferons connaissance et nous vous informerons sur le contenu de nos activités.



Reprise des séances à partir du 12 septembre

Pour tous renseignements :

☎ 02 32 37 24 69

☎ 02 32 37 58 97

☎ 02 32 37 57 47

La porte
NORMANDE



Communauté
de Communes



Rentrée périscolaire 2011/2012

Inscription au périscolaire de Bois le Roy/ le l'Habit
Mercredi 31 août 2011 de 16h00 à 19h00
à l'école primaire de Bois le Roy

Attention !!! Tous les dossiers doivent être refaits !

Vous munir **obligatoirement** des Photocopies des pièces suivantes:

- √ Vaccins
- √ Dernier avis d'imposition
- √ Attestation d'assurance scolaire 2011/2012
- √ Livret de famille
- Et
- √ N° d'allocataire CAF
- √ N° Sécurité Sociale dont l'enfant dépend.

Ne seront acceptés que les dossiers complets !

En cas d'impossibilité, nous vous proposons de déposer le dossier complet de votre enfant aux mairies de Bois le Roy ou le l'Habit en précisant périscolaire.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la responsable du périscolaire,
Elisabeth au 06 76 64 38 22 ou la CCPN au 02 32 32 95 04

AMS



**Belle démonstration pour tout le monde !
Les enfants dans leurs parcours et leur prestation !
Les séniors et les adultes dans leurs enchainements de step !
Et tout l'ensemble de l'association dans un final « salsa » !**

Récompenses pour le concours de la plus assidue :

**Pour 1 heure de cours par semaine : Lise Tirard
Pour 2 heures de cours par semaine : Sandra Lefebvre
Pour 3 heures de cours par semaine : Yvette Valognes**

**Une récompense supplémentaire a été donnée à l'occasion des 20 ans de l'AMS à
Mme Eléonore Croiseau qui est la doyenne de l'AMS (75 ans !) et qui vient depuis l'ouverture de la
section Séniors (8 ans).**

Toutes les 4 pourront profiter d'un massage au Centre ERAWAN SPA d'EVREUX !

**Le goûter qui a clôturé cette journée s'est passé dans une ambiance très sympathique comme
d'habitude.**

**Merci à tous de vos cadeaux, de votre générosité, de votre amitié et de votre soutien !
Merci aussi pour vos gâteaux, votre coup de main pour faire le service et le rangement de la salle.**

Encore un gros merci et pleins de gros bisous !

**BONNES VACANCES A TOUS
A L'ANNEE PROCHAINE !**

CONSEIL MUNICIPAL DE BOIS LE ROY

Compte rendu de la séance du 19 Avril 2011

L'an deux mil onze, le mardi 19 avril à 20h30, les membres du conseil municipal de la commune de Bois le Roy, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MOREL, Maire.

Présents : MOREL JP – AGUEEFF M – CAILLIERE C - BOBIN G – MARAIS M – DESHAYES M – MONTELS JP - BLANQUET E – GRIPON P – PIVOT A – DAVRAINVILLE S

Absents : DANGOUMAU JP (procuration à MONTELS JP)
MARTEAU P (procuration à AGUEEFF M)
ALLAIN L. (excusé) - MONGIS A

Mademoiselle Marianne AGUEEFF est élue secrétaire de séance

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 9 mars 2011, n'appelant pas de remarques, est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

ORDRE DU JOUR

- Budget Primitif 2011 - COMMUNE
- Budget Primitif 2011 – SERVICE D'EAU
- Vote des Taux 2011
- Inscriptions en dépense d'Investissement
- Demande de Fonds FEDER
- Informations générales
- Questions diverses

BUDGET PRIMITIF 2011 – COMMUNE

Les membres du conseil municipal prennent connaissance du Budget Primitif 2011, présenté par Monsieur Jean-Pierre MOREL, Maire.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent à l'unanimité le Budget Primitif 2011 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses :

Section de Fonctionnement : 709 875 €

Section d' Investissement : 604 849 €

BUDGET PRIMITIF 2011 – SERVICE D'EAU

Les membres du conseil municipal prennent connaissance du Budget Primitif 2010, présenté par Monsieur Jean-Pierre MOREL, Maire

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent à l'unanimité le Budget Primitif 2010 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses :

Section de Fonctionnement : 243 417 €

Section d' Investissement : 74 251 €

TARIF SALLE DES FETES

Le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de fixer le tarif 2011 pour la location de la salle des fêtes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe le montant de la location à 200 € pour le week-end à compter du 2 mai 2011.

TARIF VENTE DE BOIS

Le maire informe le conseil municipal que la commune va pouvoir vendre du bois de chauffage issu de la forêt communale et qu'il y a lieu d'en fixer le prix.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents ou représentés, de fixer à 42 € le stère de bois livré compte tenu que cette coupe est effectuée par une entreprise extérieure.

TARIF CONCESSIONS CIMETIERE

Le maire informe le conseil municipal que les tarifs des concessions de cimetière sont inchangés depuis 2003 et qu'il conviendrait de les augmenter.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte cette augmentation, dont détail ci-dessous :

30 ans 120.00 €
50 ans 250.00 €
Perpétuelle 400.00 €
Columbarium 1 200.00 €

TARIF EAU

Le maire expose au conseil municipal que, conformément au décret n° 93.1347 du 28 décembre 1993, il y a lieu de définir la tarification de l'eau vendue aux abonnés .

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'appliquer la tarification suivante :

- Abonnement, location compteur Ø 15 12,70 €
- Abonnement, location compteur Ø 20 17,95 €
- Abonnement, location compteur Ø 25 24,30 €
- Abonnement, location compteur Ø 40 45,50 €
- Prix du m3 1,07 €

Cette tarification sera appliquée aux habitants du L'Habit, rattachés au réseau d'eau de Bois le Roy.

Décide que ces nouveaux tarifs seront applicables au relevé des consommations qui sera effectué à partir du 1^{er} juin 2011.

VOTE DES TAUX 2011

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal votent à l'unanimité des membres présents ou représentés une augmentation de 1 % pour les quatre taxes et donnent leur accord final sur l'évolution des tarifs communaux s'établissant comme suit :

	2010	2011
Taxe Foncière Bâti	19,06 %	19,25 %
Taxe Foncière Non Bâti	40,09 %	40,49 %
Taxe d'Habitation	8,86 % - 14,02 %	8,95 % - 14,16 %
CFE	18,09 %	18,27 %

INSCRIPTIONS EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire demande que les dépenses liées aux raccordements des futurs commerces à l'électricité et au gaz, soient inscrites en dépense d'Investissement pour l'EDF, ERDF et au réseau Gaz Gédia. Compte tenu qu'elles s'inscrivent dans le cadre d'une construction cela permettrait à la commune de bénéficier de la récupération de la TVA.

Les membres du conseil municipal donnent leur accord à l'Unanimité des membres présents ou représentés.

DEMANDE DE FONDS FEDER

Monsieur Le Maire précise que la commune pourrait bénéficier d'une subvention spécifique sur le dossier des mares. En effet, des fonds européens « FEDER » peuvent participer à hauteur de 40 % sur les dossiers de mise en valeur et de rénovation des mares. Cette participation viendrait donc s'ajouter à la subvention que nous pourrions obtenir du Conseil Général et pourrait porter le taux de prise en charge à 80 % des travaux.

Monsieur le Maire propose qu'il soit donc fait un dossier global et demande l'autorisation pour déposer un dossier FEDER

Les membres du conseil municipal donnent leur accord à l'unanimité des membres présents ou représentés.

INFORMATIONS DIVERSES

Comme l'an passé, l'USEP organisera le p'tit tour en vélo à Bois le Roy le 26 mai 2011.

Le cycle 2 composé de plus de 200 enfants participera à de nombreux ateliers sur les divers terrains de la commune, le cycle 3 lui utilisera la Voie Verte.

Monsieur le Maire rappelle que nous avons un stock important de tuiles mécaniques de plusieurs modèles qui sont entreposées et sans utilité pour la commune. Ces tuiles pourraient être vendues en un lot unique au plus offrant. Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal pour faire une information à ce sujet. Le conseil municipal autorise le Maire à l'unanimité des membres présents ou représentés à faire cette information.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu un courrier de remerciements de la Directrice de l'Ecole de Bois le Roy pour l'achat des tapis de sport, de meubles pour la classe de maternelle et des stores intérieurs mis en place dans les deux classes maternelle

Il rappelle que le 3 mai 2011 devraient commencer les travaux de la RD 59 devant l'Eglise ainsi que l'enfouissement sur les chemins de la Mare Rouge et la Côte à Bertaux.

Il rappelle également que la commémoration du 8 mai partira de la Mairie à 11 heures et sera suivie comme de tradition d'un verre de l'amitié.

QUESTIONS DIVERSES

Anny Pivot demande où en sont les raccordements rue des Bruyères et à quelle date ouvriront les commerces ? Monsieur le Maire précise que le salon de coiffure devrait être réceptionné jeudi prochain et l'ouverture une fois que la coiffeuse aura réalisée ses propres aménagements. En ce qui concerne la rue des Bruyères seul le raccordement de l'éclairage public est actuellement effectué que les autres raccordements devraient être terminés avant l'été

Il informe également que les appartements Eure Habitat devraient être livrés le 15 juin et que malgré ses diverses demandes en faveur des habitants de Bois le Roy ayant déposé des dossiers pour l'obtention d'un appartement, seuls deux foyers Sylvirégiciens ont obtenu pour l'instant une réponse favorable de cet organisme.

Ghislaine BOBIN précise qu'une messe sera donnée en l'église de Bois le Roy le 21 mai 2011 à 18 heures suite aux diverses demandes effectuées auprès de l'Evêché

Jean Pierre MONTELS rappelle également que le concert de la Chacoulienne aura lieu le 11 juin 2011 comme chaque année en l'Eglise de Bois le Roy.

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu un courrier de l'architecte qui assure le suivi des travaux à effectuer dans l'Eglise. Il nous informe de la nécessité de réaliser cette année la consolidation des piliers du clocher

Sébastien DAVRAINVILLE demande à qui appartient le tas de gravats situé à la sortie de Bois le Roy. Ce stockage appartient à l'entreprise Michel CHAVANON

Marjorie MARAIS pose une question identique quant à la décharge à la lisière de la forêt de Bois de Roy. Elle appartient aussi à cette même entreprise.

Elle précise également que des coupes de bois sauvages ont lieu dans la forêt.

Monsieur le Maire précise qu'une enquête sera menée sur les vols de bois.

Evelyne BLANQUET précise que la fête de la Peinture aura lieu le dimanche 5 juin 2011.

La séance est levée à 23 heures 15

La municipalité vous souhaite de bonnes vacances

FETE DU VILLAGE BOIS LE ROY



SAMEDI

3 Septembre 2011



Comité des fêtes
Bois le Roy
02.32.37.37.10

DIMANCHE

4 Septembre 2011

FETE FORAINE

Dès 15 heures

**JEUX traditionnels
surdimensionnés**

Activité gratuite

En soirée

RESTAURATION

Grillades (voir menus)

A 22 heures

**RETRAITE AUX
FLAMBEAUX**

Pour petits et grands

A 23 heures

FEU D'ARTIFICE

Tiré à côté de la Salle de Fêtes



De 7 h à 18 heures

FOIRE A TOUT

Dès maintenant, vous avez la possibilité de réserver votre emplacement pendant les horaires d'ouverture de la Mairie.

Fournir une photocopie recto/verso de votre carte d'identité accompagnée de votre règlement à l'ordre du Comité des fêtes de Bois le Roy, à déposer en Mairie).

10 € les 4 mètres non divisibles

Choix possible de l'emplacement selon les places restantes



RESTAURATION

Grillades (voir menus)

ANIMATIONS

De 14 h à 17 heures

FORUM des Associations

Rendez-vous à la Foire à tout

C'est une véritable vitrine pour les associations à but culturel et sportif. C'est, pour elles, l'occasion de se faire connaître, de promouvoir des activités, de rencontrer des bénévoles, et surtout de favoriser de nouvelles adhésions.

Inscription : 06.07.89.02.03 ou 06.83.01.49.09

Menu enfant : Hamburger ou saucisses + frites + boisson + 1 crêpe + 1 surprise

Menu : Chipolatas ou merguez + frites + boisson sans alcool + fromage ou dessert

Autre Menu : Andouillette ou gigot + frites + boisson sans alcool + fromage ou dessert